Séance du mardi 26 juillet 2011 à 20h30

Présidence de Monsieur Cyril PELLEVAT, Maire.

Monsieur Frédéric MERANDON a été nommé secrétaire de séance.

Présents : CHABOD Frédéric, CIABATTINI Alain, GOBET Marie-Claire, GOLINELLI Joëlle, GROS Laurent, MERANDON Frédéric, NOURRISSAT Johane, PELLEVAT Cyril, PERNET Marie-Pierre, THABUIS Bruno, VIAL Jean Claude.
Absents excusés : GUIMET Nicolas (pouvoir Alain CIABATTINI), MURRIS Isabelle.
Absent : SCHMITT Lionel.
Date de convocation du Conseil Municipal : 21.07.2011.
Nombre de conseillers : 14 **Quorum** : 8 **Présents** : 11.

Après approbation du compte-rendu de la séance précédente, le conseil municipal passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

Compte-rendu des décisions du maire

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que dans le cadre de sa délégation de pouvoirs par délibération en date du 1er avril 2008 et selon l'article 20 de cette même délibération, il a procédé à un déblocage d'une ligne de trésorerie de 200.000 euros auprès du crédit agricole afin de pouvoir régler les différents mandats en cours.

De plus selon les articles 11 et 16 de cette délibération, il informe les conseillers des requêtes contentieuses à l'encontre de la commune et pour lesquelles il va saisir un avocat sous couvert de l'assurance protection juridique de la commune. Ces actions concernent :

- Affaire Chambre d'Agriculture 74 contre la commune d'Arthaz, visant l'annulation de la délibération du 1er mars approuvant le PLU.
- Affaire Braud-Soret contre la commune d'Arthaz, visant la même annulation.

Enfin, selon ces mêmes articles, faisant suite au jugement du 31 mai 2011 rendu par le Tribunal Administratif de Grenoble annulant l'arrêté préfectoral rejetant la demande d'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert de sables et graviers sur le territoire de la commune d'Arthaz Pont-Notre-Dame par la société Barbaz, la municipalité s'opposant à ce projet, elle se prépare à déposer un recours par formation de tierce opposition à l'encontre du jugement du T.A.

Point sur les projets en cours

- Maison intergénérationnelle : le conseil valide les plans d'esquisse soumis par la société Valmont.
- Inauguration du 17 septembre : elle concernera l'inauguration de l'école maternelle, du 1er tronçon de sécurisation de la RD202 avant lancement de la tranche optionnelle et finale ainsi que la pose de la 1ère pierre symbolique de la maison intergénérationnelle. Un point est fait sur l'organisation de cette journée.

Rapport des commissions

- Communication : le Bon à Tirer du prochain bulletin sera disponible le jeudi 28 juillet pour corrections et une réunion de la commission aura lieu mardi 2 Août à 20h00.

❖ Signature des conseillers présents

NOMS ET PRENOMS CONSEILLERS PRESENTS	SIGNATURE
PELLEVAT Cyril	
PERNET Marie-Pierre	
GROS Laurent	
CIABATTINI Alain	
THABUIS Bruno	
MERANDON Frédéric	
CHABOD Frédéric	
GOLINELLI Joëlle	
NOURRISSAT Johane	
VIAL Jean-Claude	
GOBET Marie-Claire	